

Réf: Dossier N° 062413

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PROCONSTRUCT »

Siège social Abidjan, Koumassi, ZONE INDUSTRIELLE, Lot 171,
Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/12/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 19/12/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PROCONSTRUCT »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS ;
- CONSTRUCTION, REHABILITATION, RENOVATION, ENTRETIEN, TRAVAUX DE FORAGE, ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE
- PRESTATION DE SERVICES DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ZONE INDUSTRIELLE, Lot 171,
Ilot 11

Dirigeant(s) : M MOUSSA AHMAD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08264 du 17/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40736/GTCA/RC/2021 du 17/12/2021

